

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le 22 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck,

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth,

Date de convocation : le 19 juin 2017

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

Ordre du jour :

- Délibération : demande de subvention à l'agence de l'eau pour le schéma de gestion des eaux pluviales.
- Délibération : demande de subvention au département pour le schéma de gestion des eaux pluviales.
- Choix du prestataire pour l'externalisation de la cantine.
- Travaux voirie - bâtiments
- Comptes-rendus commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

1 - Demande de subvention à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et au Département pour le schéma de gestion des eaux pluviales

Une étude a été réalisée pour gérer les problèmes d'eaux pluviales sur la commune par deux bureaux d'étude :

- NICOT ingénieurs conseils d'Annecy pour un coût de19 640.00 € HT.
- ALP'ETUDES ingénieurs conseils à Moirans pour un coût de8 500.00 € HT

Après consultation des deux propositions, la commission bâtiments a décidé de retenir celle du bureau d'étude NICOT, en vu d'une étude complète pour le PLUI futur.

Cette étude peut être subventionnée à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et à 20 % par le département.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Primarette

- Décide de retenir la proposition de la commission bâtiments pour le bureau d'étude NICOT,
- Demande qu'un dossier concernant ces travaux soit préparé rapidement pour solliciter l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département en vue de l'attribution d'une subvention,
- Charge Mme le Maire et M. le Trésorier chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

2 – Choix du prestataire pour l'externalisation de la cantine :

L'adjoite en charge de la cantine présente à l'assemblée un tableau comparatif entre 4 prestataires (API, ELIOR, Guillaud Traiteur, MFR de Saint Barthélemy).

Après comparaison et discussion, le Conseil Municipal décide de choisir la prestation de l'entreprise Guillaud traiteur située à la Côte Saint André.

Il n'y a pas de modification de tarif et le repas reste facturé 3.70 € aux parents.

Une rencontre avec les parents et le prestataire est prévue avant la fin d'année scolaire.

3 - Travaux :

Voirie :

- Le goudron et la fauche sont terminés.

Bâtiments :

- Entreprise NICOD retenue pour l'étude des eaux pluviales. Mme Ménétrieux de la DDT a confirmé l'obligation légale de cette étude annexée au PLU, PLUI.
- Planning pour les travaux de l'ancienne agence postale :
 - raccordement Eau à partir du 19/06
 - dépose des candélabres SEDI le 26/06
 - fin de l'abonnement ENEDIS le 4/07
 - désamiantage à partir du 26/06
- L'abri bus va être placé face au jeu de boule, Rue du Lavoir.

4 - Comptes-rendus commissions intercommunales :

Syndicat de voirie :

- programme travaux émulsion terminé.
- fauche sur les 6 communes.
- congés des agents.

Commission informatique :

- collège numérique – budget 120 000 €
- dotation en 2017 2018
- ordinateur portable avec windows 10
- téléphonie IP : fin de l'installation sur toutes les communes
- réflexion pour le débit internet en hertzien par le satellite
- vidéo projecteur pour Jarcieu et Pact

Commission musique :

- portes ouvertes
- stage d'été

Primairette

- perfectionnement saxo
- Orchestre à l'école

Syndicat des eaux :

Poste du géomaticien pour localiser les pannes sur les réseaux : encore 3 années de travail.

SEDI :

- Compteurs linky : Le déploiement va s'étaler jusqu'en 2021.
- Fin juillet, l'enveloppe budgétaire sera largement dépassée.
- Formation webville à faire à chaque début de chantier.
- Pousser au maximum à l'autoconsommation avec les panneaux photovoltaïques.

5- Urbanisme :

Accord DP SARRAZIN Edouard pour l'extension d'une maison individuelle existante. (le 1^{er}/06/2017)

6 - Questions diverses :

- Temps d'Accueil Périscolaire : dans l'attente du décret, les TAP devrait se poursuivre sur l'année scolaire 2017-2018.
- ACCA : un courrier a été envoyé à la sous préfecture pour signaler les tensions actuelles entre les membres de cette association mais aussi le non respect des horaires et débits de boissons lors du ball-trap qui a lieu tous les étés et enfin pour prévenir d'éventuels dérapages.
- Le conseil municipal se réunira le vendredi 30 juin 2017 pour les élections de 3 délégués du conseil municipal et de 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2017 à Grenoble. Si le quorum n'est pas atteint les conseillers municipaux seront à nouveau convoqués le 4 juillet 2017.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le Conseil est clos à 22h50.
Le prochain Conseil aura lieu **le 27 juillet 2017 à 20h30.**

Primairette